**Congrès RRECQ 2027**

# De la recherche fondamentale à l'action : l'économie circulaire pour la société

Appel à contributions

## INTRODUCTION

Le Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ) organise un congrès d'envergure qui se tiendra à l'Université Laval du 25 au 27 mai 2027.

Le RRECQ invite ses membres, ainsi que toute personne issue du secteur académique, de la recherche ou des milieux de pratique, à venir y partager les connaissances développées et les apprentissages issus de leurs activités de recherche, d'expérimentation ou de projets pilotes en économie circulaire.

Le congrès « De la recherche fondamentale à l'action : l'économie circulaire pour la société » vise à mettre en lumière l'évolution des connaissances en économie circulaire et la façon dont celles-ci se concrétisent sur le terrain à travers des démarches et des pratiques circulaires au bénéfice de la société. Le congrès offrira ainsi une occasion privilégiée de renforcer et de développer les liens entre les milieux de la recherche et de la pratique.

## CONTRIBUTIONS RECHERCHÉES

Deux types de contributions peuvent être proposées dans le processus de soumission, soit une **proposition de session** ou une **proposition de communication.**

### Appel à sessions

Vous souhaitez proposer une session autour d'une question, d'un enjeu ou d'une thématique ? Le RRECQ vous invite à concevoir et à animer la programmation d'une session du congrès.

Présentations, panels, tables rondes, ateliers participatifs ou de formation, études de cas, échanges entre la recherche et les milieux de pratique ou autres formules sont possibles pour explorer le sujet proposé.

**Durée :**

- un bloc de 1 h 30

ou

- une demi-journée (deux blocs avec une pause-café).

## Appel à communications

Le RRECQ invite les membres de la communauté de recherche et les milieux de pratique à soumettre une communication en lien avec l'économie circulaire. Les travaux achevés, les recherches en cours et les démarches en phase d'expérimentation sont admissibles, dans la mesure où ils permettent de dégager des constats, des questions ou des apprentissages pertinents pour la transition circulaire.

Les communications pourront notamment présenter des résultats de recherche fondamentale, appliquée ou partenariale ou encore des des retours d'expérience et des apprentissages issus de la pratique.

**Durée :** 10 à 15 minutes, suivies d'une période d'échanges avec le public.

Les communications devront s'insérer dans au moins une des thématiques du congrès. Celles-ci font écho aux axes de recherche de la programmation scientifique du RRECQ, qui peut également servir d'inspiration pour l'élaboration des propositions :

1. De l'adhésion à l'action : comprendre et accompagner les transitions circulaires
2. Pratiques organisationnelles et indicateurs de suivi : comment intégrer et mesurer la circularité
3. Pérenniser les ressources et les produits : développer la circularité des flux de matières
4. Gouverner la transition : leviers politiques et gouvernance publique

### Thématique 1

### De l'adhésion à l'action : comprendre et accompagner les transitions circulaires

La transition vers une économie circulaire transforme les façons de produire, de consommer, d'apprendre, de travailler et d'agir collectivement. Si les initiatives se multiplient (feuilles de route, formations, projets territoriaux, démarches citoyennes et stratégies organisationnelles), leur portée dépend de la capacité des parties prenantes à traduire leur adhésion aux valeurs et principes de l'économie circulaire en priorités et pratiques, développer leurs compétences, faire évoluer leurs comportements et renouveler leurs modes de collaboration. Passer de l'adhésion à l'action reste un défi central. Les propositions pourront notamment porter sur les questions suivantes:

1.1 Comment les valeurs, les concepts et les référentiels de l'économie circulaire évoluent-ils ?

1.2 Quelles formations, compétences et transformations du travail peuvent soutenir la transition circulaire ?

1.3 Comment renforcer l'engagement et la mobilisation des consommateurs, des citoyens et des communautés ?

1.4 Comment concevoir, mettre en œuvre et adapter les feuilles de route et les plans d'action en économie circulaire ?

### Thématique 2

### Pratiques organisationnelles et indicateurs de suivi : comment intégrer et mesurer la circularité

La transition vers la circularité exige des transformations des modes de production et de consommation. Bien que les principes soient reconnus, leur mise en œuvre au sein des organisations demeure souvent limitée à certaines activités. Cette situation réduit la portée des initiatives, freine les synergies et limite leur contribution à une transformation systémique. Le manque d'outils pour mesurer, comparer, planifier et évaluer les démarches de circularité constitue un obstacle. L'absence de cadres et d'indicateurs complique le suivi des progrès, la communication des résultats, la transparence et la mobilisation des parties prenantes. Les propositions pourront être orientées sur l'une ou les questions suivantes:

2.1 Quelles sont les pratiques d'intégration des stratégies de circularité à l'échelle organisationnelle et sectorielle, et comment les développer et les évaluer ?

2.2 Quels sont les indicateurs les plus adaptés pour suivre, mesurer et communiquer les performances en matière de circularité ?

Thématique 3

## Pérenniser les ressources et les produits : développer la circularité des flux de matières

La préservation des ressources, l'allongement de la vie des produits et le bouclage des matières sont des dimensions clés de l'économie circulaire. Leur déploiement territorial reste complexe en raison de la diversité des stratégies, acteurs, flux et contraintes technico-économiques, sociales et réglementaires. Les démarches reposent sur des initiatives ponctuelles, peu intégrées aux chaînes de valeur. Il apparaît essentiel de caractériser les ressources et flux, d'identifier les gisements à fort potentiel circulaire et d'élaborer des modèles adaptés aux réalités sociales, économiques et environnementales. Les propositions pourront être orientées sur l'une ou les questions suivantes:

3.1 Quels sont les potentiels et les modèles de déploiement de la circularité des flux de matière à l'échelle territoriale?

3.2 Comment développer et évaluer des outils adaptés pour favoriser la mise en œuvre de stratégies de circularité des flux de matières à l'échelle territoriale ?

Thématique 4

## Gouverner la transition : leviers politiques et gouvernance publique

Les structures et processus de gouvernance peuvent favoriser ou freiner la transition vers une économie circulaire, et le rôle et les pouvoirs respectifs des acteurs de la circularité pour soutenir cette transition doivent être appréhendés en fonction des structures et processus en place. Cette thématique s'intéresse donc à la manière dont les politiques publiques, les décisions institutionnelles et les actions entreprises par les différents ordres de gouvernement et l'ensemble des parties prenantes se construisent et intègrent des éléments de circularité. Les propositions pourront être orientées, sans s'y limiter, sur l'une ou plusieurs des questions suivantes:

4.1 Quelles structures de gouvernance et interactions sociales soutiennent la circularité ?

4.2 Quels processus décisionnels permettent d'opérationnaliser l'économie circulaire, et quelles politiques sont les plus performantes pour ce faire ?

4.3. Quelles avenues de gouvernance favorisent une transition juste et inclusive ?

### Numéro spécial – thématique 4

Les conférencières et conférenciers s'intéressant à la thématique 4 sont invités à contribuer à un numéro spécial du *Journal of Circular Economy* consacré aux leviers politiques et à la gouvernance publique. Le numéro spécial portera notamment sur la façon dont les processus décisionnels s'organisent et s'intègrent aux dynamiques sociales dans le contexte de la transition vers une économie circulaire. Le même résumé peut être soumis au congrès et au numéro spécial au plus tard le 1er décembre. Voir les détails ici.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Les propositions de sessions et de communications seront évaluées selon :

- la pertinence du sujet au regard de l'économie circulaire et de la programmation du RRECQ
- l'originalité et la clarté de la problématique, de la démarche ou de l'expérience présentée
- la contribution à la connaissance, à la recherche, à la pratique ou à la prise de décision
- le potentiel d'apprentissage et de transfert
- l'accessibilité du langage pour un public multidisciplinaire et multisectoriel.

Pour les propositions de sessions, seront également considérées la cohérence de la programmation proposée, la complémentarité des perspectives et la qualité du format envisagé.

Les contributions doivent présenter un contenu académique, scientifique ou éducatif. Le comité se réserve le droit de refuser les interventions à visée publicitaire ou commerciale.

## ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Le RRECQ souhaite contribuer à réduire les barrières systémiques que peuvent rencontrer les personnes issues de groupes sous-représentés en recherche et favoriser une participation diversifiée au Congrès. Nous nous engageons à prendre en compte les barrières systémiques (par exemple : liées au genre, à l'origine, aux aptitudes, au statut, au stade de carrière, au parcours éducatif, aux interruptions dans la carrière en raison de congés parentaux ou de maladie, etc.) ainsi que la reconnaissance de la spécificité de la recherche autochtone dans notre lecture des propositions soumises.

### Relève étudiante

Le RRECQ souhaite également favoriser la participation de la relève étudiante au Congrès, notamment des personnes qui présentent pour la première fois une communication dans un congrès scientifique.

Dans le formulaire de soumission, les personnes concernées pourront l'indiquer en cochant la case prévue à cet effet. Cette information pourra être prise en compte dans la composition de la programmation, sans constituer un critère d'évaluation de la proposition.

## MODALITÉS DE SOUMISSION

### Pour l'appel à sessions

Les propositions devront comprendre :

- un titre
- le profil de la ou du responsable principal·e et, le cas échéant, des coresponsables. Au moins une personne chercheuse ou professeure doit faire partie de l'équipe responsable de la session
- une description de la problématique, de l'enjeu ou de la thématique abordée, ainsi que de sa pertinence pour le Congrès (2 000 caractères maximum)
- les objectifs, le format et le déroulement proposés (2 000 caractères maximum)
- les personnes participantes pressenties et leur rôle dans la session (au moins 3, lorsque applicable)
- la ou les plages horaires privilégiées (date(s), matinée/après-midi, sans garantie d'obtention).

### Pour l'appel à communications

Les propositions doivent être rédigées dans un langage clair et accessible à un public interdisciplinaire issu de la recherche et des milieux de pratique et comprendre :

- un titre
- un résumé incluant les principaux résultats, constats, questions ou apprentissages issus des travaux présentés (500 à 600 mots)
- la thématique principale visée et, le cas échéant, les autres thématiques du Congrès
- le nom et l'affiliation de la personne conférencière, ainsi que les noms et affiliations des coautrices et coauteurs, le cas échéant
- trois à cinq mots-clés.

### Langue

La promotion de la science en français : le français sera la langue principale du Congrès.

Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais. Le RRECQ encourage toutefois les personnes participantes à privilégier le français pour leurs propositions et leurs présentations.

### Inscription au Congrès

Le paiement des frais d'inscription au Congrès est obligatoire pour l'ensemble des personnes participantes (responsables de session, personnes conférencières, personnes animatrices, étudiant·es, etc.).

**Date limite pour les contributions :** le mardi 1 décembre 2026 (23 h 59*)*